

# **Criminalité: Neuchâtelois plus en sécurité et moins anxieux que la moyenne nationale**

**L'analyse cantonale du sondage national de victimisation 2011 exécuté sous la direction de l'Institut de criminologie de l'Université de Zurich, révèle que par rapport à la moyenne nationale, les taux de criminalité et les différentes composantes du sentiment de sécurité se présentent sous une lumière plutôt favorable dans le canton de Neuchâtel.**

Commandé par la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP), le sondage suisse de victimisation 2011 a été exécuté sous la direction de la police cantonale bernoise et de l'Institut de criminologie de l'Université de Zurich. Dans ce cadre, le canton de Neuchâtel (tout comme 6 autres cantons) ainsi que la ville de Neuchâtel (tout comme 21 communes) ont participé à une étude approfondie sur la victimisation subie sur leur territoire, chacune basée sur un échantillon représentatif de 500 personnes.

Par rapport à d'autres cantons qui ont commandité des études approfondies ainsi que par rapport à la moyenne nationale, les taux de criminalité se présentent sous une lumière plutôt favorable dans le canton de Neuchâtel. D'autres part, la proportion des personnes qui se disent peu sécurisées est relativement faible en comparaison nationale. Les victimes et la population en général se disent satisfaites – voire très satisfaites – du travail de la police, les taux de satisfaction étant, dans le canton de Neuchâtel, supérieurs à la moyenne nationale.

Cette étude offre un point de référence important pour analyser l'évolution future dans la criminalité dans le canton. Elle ne constitue pas un audit des services de police mais permet de lancer des réflexions sur l'amélioration de la qualité et de la qualité perçue des prestations de police. Elle rappelle enfin que les préoccupations de la population évoluent dans le temps et varient selon les lieux et qu'il appartient à la police de les identifier et d'y répondre en partenariat avec les autres acteurs de la sécurité.

- **Retrouvez les résultats de cette étude pour le canton de Neuchâtel sur [www.ne.ch/presse](http://www.ne.ch/presse).**

**Pour de plus amples renseignements:**

**Jean Studer, conseiller d'Etat, chef du DJSF, tél. 032 889 64 00.**

**Olivier Guénat et Pascal Luthi, Police neuchâteloise, tél. 032 889 95 00.**

Neuchâtel, le 30 août 2011